

Cours: Poésie du XVI^{ème} siècle

Séances: Mardis 7 et 14 avril 2020

Dr. Lina Taha

Contenus des séances:

Livre de poésie page 152 lire la vie de Pierre de Ronsard et insister sur ses oeuvres.

Les odes de Ronsard : lire attentivement les poèmes et essayer d'analyser le poème de la page 154 **La fuite de la jeunesse** en lisant attentivement les questions.

Vous trouverez ci-joint l'analyse d'une ode très célèbre de Ronsard *Ode à Cassandre*.

ÉTUDE DU TEXTE

I. Strophe 1.

a) La situation d'énonciation (v. 1).

La première commence par une invocation : la destinataire est interpellée à l'aide d'une apostrophe (« Mignonne, v. 1, qui est un nom commun à valeur méliorative. Nous apprenons, par ce mot que la destinataire est :

– un être humain (l'adjectif « mignon » possède le trait lexical humain, et ne s'applique pratiquement jamais à une chose, et rarement à un animal) ;

–de sexe féminin, puisque cet adjectif substantivé employé comme nom est du genre grammatical féminin ;

–très vraisemblablement jeune et jolie, du fait des connotations habituelles de « mignonne ». La présence de l'énonciateur est marquée par l'utilisation de la première personne du pluriel (« allons », v. 1), qui unit le « je » de l'énonciateur au « tu » de la destinataire.

Le sens sollicité est celui de la vue (« voir », v. 1).

L'action envisagée (« allons voir », v. 1) porte sur une vérification destinée à donner une réponse à une question formulée au discours indirect (la proposition interrogative indirecte « si la rose, / Qui ce matin avait déclose / Sa robe de pourpre de pourpre au soleil / A point perdu cette vêprée, / Les plis de sa robe pourprée, / Et son teint au vôtre pareil » vv. 1 à 6

Dans les vers 3 à 5, la brièveté de la vie de la rose est marquée par l'emploi des déterminants possessifs « ce » (v. 2; et « cette » (v.3), qui indiquent la proximité des moments du jours envisagés avec le moment de l'énonciation : tout se passe dans le **même jour**.

b) **Brièveté de la vie** (vv. 2 à 4).

L'hypothèse envisagée par la proposition interrogative indirecte (la brièveté de la vie de la rose) semble tellement devoir être vérifiée (car le mot « rose » connote la fragilité) que nous pouvons considérer que nous avons une question oratoire. L'idée du caractère éphémère de la rose, est renforcée par l'antithèse « matin » (v. 2) / « vêprée » (v. 4).

c) **La métaphore vestimentaire (vv. 3 et 5).**

Au vers 3 commence la métaphore qui humanise la rose, dont la vie brève représenté la brièveté de la vie humaine : les pétales ouverts (« Qui, ce matin, avait déclose », v. 2) de la rose sont une robe de femme.

La couleur de la rose est le rouge, couleur qui connote la passion amoureuse : corrélié avec l'apostrophe « Mignonne », dont les connotations ont déjà, été évoquées, ce point laisse penser que l'énonciateur éprouve un sentiment amoureux pour la destinataire.

La métaphore est filée au vers 5, ce qui renforce les connotations de beauté et de passion amoureuse.

d) **Identification de « mignonne » et de la rose (v. 6).**

Aux sixième vers (le dernier de la première strophe), le lien (jusque là implicite) est établi explicitement entre « mignonne » et la rose à l'aide d'une comparaison : « son teint [*comparé*] au vôtre [*comparant*] pareil [*terme de comparaison*].

II. **Strophe 2.**

a) **Une tonalité pathétique.**

La deuxième strophe commence par l'interjection « Las ! » (v. 7, qui veut dire « hélas ! » : Nous sommes tout de suite plongé dans le **registre pathétique** (= expression de la souffrance, avec un mélange de compassion et d'attendrissement).

L'emploi de la deuxième du pluriel de l'impératif (« Voyez », v. 7) : rend plus proche à « mignonne » la déchéance de la rose, grâce à la valeur injonctive de ce temps, qui implique celle-ci directement ;

- montre que, malgré l'emploi à nouveau du terme « mignonne » (v. 8), qui laisse supposer une certaine familiarité, une distance assez importante demeure entre eux puisqu'il la vouvoie.

La répétition, à deux nouvelles reprises de l'interjection « las ! » (v. 9) :

–renforce le caractère pathétique de la scène ;

–insiste sur la subjectivité de l'énonciateur, qui manifeste ainsi vivement son émotion.

Au vers 9, l'utilisation d'une licence poétique – l'antéposition du complément d'objet direct « ses beautés » (v. 9) permet, en rejetant le verbe « choir » (v. 9) à la rime (= la fin du vers), de mettre en valeur ce terme connoté péjorativement.

b) Une nature « dénaturée ».

Au vers 10, la nature est personnifiée, comme le montrent :

- l'emploi d'une majuscule à l'initiale (« Nature », v. 10) ;
- l'interpellation de celle-ci sous forme d'apostrophe « marâtre Nature » (v. 10), renforcée par l'interjection « ô » (v. 10), caractéristique de la poésie lyrique ;
- l'emploi, pour qualifier la nature du terme « marâtre » (v. 10) qui présente le trait lexical humain (= ne peut être utilisé que pour parler d'un être humain).

Mais elle apparaît à contre-emploi. Dans un poème lyrique (c'est le cas ici, puisque, dans la première strophe, nous avons la présence d'une des formes de lyrisme, qui est celui de l'admiration devant la beauté de la nature, représentée ici par la rose), la nature est valorisée. Or l'emploi du terme péjoratif « marâtre » (= « mauvaise mère ») la dévalorise..

c) Rappel du caractère éphémère de la vie.

Dans les deux derniers vers de la deuxième strophe, la raison de l'emploi de « marâtre » est explicitée à l'aide d'une proposition subordonnée conjonctive complément circonstanciel de cause (= rapport logique de causalité).

Le caractère éphémère de la vie est à nouveau rappelé, à l'aide :

- de la reprise de l'antithèse « matin » (v. 12) / « soir » (v. 12) [= « vêprée » ;
- de l'utilisation de la négation restrictive « ne dure que ».

Strophe 3.

a) Un texte argumentatif.

La dernière strophe commence par la conjonction de coordination « donc » (v. 13), qui marque un rapport logique de conséquence : nous voyons donc que cette ode est aussi un texte argumentatif. La personne à qui s'adresse cette argumentation est celle désignée par l'apostrophe « mignonne » (v. 13), qui est répétée une troisième fois. Il s'agit de la persuader puisque l'on utilise un raisonnement sans valeur logique, mais à forte valeur émotionnelle : le raisonnement par analogie, qui repose sur :

- la métaphore « Cueillez, cueillez

votre jeunesse » (« v. 16) ;

– la comparaison « «Comme à cette fleur, la vieillesse / Fera ternir votre beauté » (vv.17-18).

b) Une stratégie argumentative visant à persuader.

Le caractère émotionnel de la stratégie argumentative de l'énonciateur est renforcé par :

– l'utilisation d'un verbe modalisateur exprimant la croissance (« si me croissez », v. 13) ;

– l'utilisation d'une phrase injonctive à l'impératif ;

– la répétition du verbe (« Cueillez, cueillez » ; v. 16) ;

– l'usage de l'antithèse « jeunesse » (v. 16) / « vieillesse » (v. 17) [*les deux mots étant, de plus mis en valeur de par leur position en fin de vers et le fait qu'ils riment*] ;

– l'emploi de termes connotés péjorativement (« vieillesse », v. 17 ; « ternir », v. 18), employés dans la prolepse finale (« la vieillesse / **Fera ternir** votre beauté », qui s'opposent aux termes connotés méliorativement, employés au moment de l'énonciation (« Tandis que votre âge fleuronne / En sa plus verte nouveauté / **Cueillez, cueillez** votre jeunesse », vv. 14 à 16)

CONCLUSION

Ce texte est à la fois :

– un poème lyrique ;

– une méditation sur la brièveté de la vie ;

— un texte argumentatif.
